

Vous avez un projet de création, de reprise, de développement d'activité ?
Découvrez l'offre Initiative Anjou – Prêt d'honneur à 0%

Offre TPE

Offre PME



Prêt personnel de 1 000 à 10 000 €

Durée du remboursement : 1 à 5 ans

Prêt personnel de 10 000 à 40 000 €

Durée du remboursement : 1 à 5 ans

Engagement de création de 3 emplois en 3 ans



Prêt personnel de 1 000 à 20 000 €

Durée du remboursement : 1 à 5 ans

Prêt personnel de 10 000 à 90 000 €

Durée du remboursement : 1 à 5 ans

Engagement de création de 3 emplois en 3 ans



Prêt personnel de 5 000 à 15 000 €

Durée du remboursement : 1 à 4 ans

Avance remboursable jusqu'à 40 000 €

Durée du remboursement : 1 à 5 ans

Engagement de création de 3 emplois en 3 ans

Un accompagnement

Nous vous proposons un accompagnement gratuit réalisé par un ancien chef d'entreprise bénévole qui vous conseillera dans votre projet.

Critères communs

- ✓ Apport personnel en cohérence avec le projet et le montant prêté.
- ✓ Pas de garantie personnelle.
- ✓ Présentation du projet devant un comité d'agrément.